



Formulaire de demande d'arrêté de circulation temporaire sur RD hors agglomération

NB : un arrêté de circulation temporaire est nécessaire lorsqu'un évènement ou des travaux empiétant sur la chaussée nécessitent un rétrécissement de celle-ci, un alternat ou une déviation de la circulation. (en l'absence d'arrêté permanent couvrant le cas de figure). Les règles de circulation habituelles sont alors temporairement modifiées par de la signalisation de prescription.

<i>Formulaire adressé par mail, courrier ou télécopie</i> Maison du Département :	Références du pétitionnaire
Adresse postale Télécopie :	Réf du dossier : <u>Coordonnées du chargé d'affaire : (sociétés)</u>

SITUATION DES LIEUX

Commune :	Route(s) Départementale(s) N° : hors agglomération
Repérage (adresse, lieu-dit, PR, Ouvrage d'art concerné, données cadastrales, ...)	
Annexer un plan de situation si besoin	

BENEFICIAIRE DE L'ARRETE DE CIRCULATION

(Personne physique ou morale qui sera mentionnée dans l'arrêté de circulation comme intervenant et qui devra assurer la mise en place et la maintenance de la signalisation temporaire).

Nom – Prénom :	Société :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone : / / / /	Fax : / / / /
E-mail :	
Numéro d'astreinte pour les périodes hors chantier ☎ : / / / /	

BENEFICIAIRE DE L'INTERVENTION OU MAITRE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

(Personne physique ou morale pour qui le bénéficiaire de l'arrêté de circulation intervient).

Le bénéficiaire de l'arrêté de circulation (dénommé ci-dessus)

Autre (compléter les renseignements ci-dessous)

Nom – Prénom : **Société :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Téléphone : / / / / **Fax :** / / / / **E-mail :**

NATURE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

(indiquer la nature des travaux, de l'évènement ...)

.....
.....
.....
.....
.....

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER (OU D'INTERVENTION)

Travaux ou intervention faisant l'objet :

- de la Permission de Voirie ou de l'Accord de Voirie n°en date du
- du Permis de stationnement n°en date du
- de l'Autorisation d'Entreprendre les Travaux en date du
- de l'autorisation °en date du (arrêté préfectoral pour manifestation sportive ...)
- d'aucune autorisation. (=> EN DEMANDER UNE)

DUREE ET DATES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Durée prévisible de l'empiètement sur la chaussée : jours calendaires

A compter du : / / jusqu'au / /

Fait à :

Le :

Signature :